

## OCBM du Hainaut du 1er décembre 2022 : document préparatoire au point 2.1.

### Evaluation intermédiaire de la ligne 30 Angre – St-Ghislain : résultats et plan d'actions

Annexe : plan d'actions détaillé.

#### Contexte de l'évaluation

La Stratégie Régionale de Mobilité (SRM) ambitionne que chaque commune soit desservie par le réseau structurant d'ici 2030 (chantier n°10). Le réseau structurant intercommunal de transport en commun se compose du réseau ferroviaire et du réseau de bus express complété de lignes principales. Il permet de relier les pôles wallons entre eux et chaque commune à son pôle principal sur base de la structure territoriale (SDT).

Dans ce cadre, l'OTW avait mis en œuvre une liaison directe « Honnelles – Dour – Mons ». Commercialisée dans un premier temps en tant que ligne WEL W01 sous réservation dès avril 2019, l'offre ne circulait qu'en heures de pointe.

Suite aux évaluations dont ont fait l'objet les lignes WEL, il s'est avéré que la ligne Honnelles – Dour – Mons disposait d'un très faible nombre de clients (en moyenne 3 montées par jour). Sur avis de l'OTW et de l'AOT, le Ministre de la mobilité a conclu que l'offre express ne correspondait pas au besoin de la population. L'offre a été supprimée dès mai 2020.

Une alternative a alors été étudiée et a abouti à la création de la liaison structurante principale « Honnelles – Dour – Boussu – St-Ghislain », opérationnalisée via la ligne 30 « Angre – St-Ghislain ».

Suite à ce développement, l'objectif de l'évaluation de cette ligne est d'améliorer l'attractivité et l'accessibilité de l'offre et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon.

Un atelier d'évaluation intermédiaire s'est tenu avec une série de parties prenantes le 18 octobre 2022. Cette évaluation est globalement positive, l'offre trouvant progressivement son public. La pertinence de cette offre a pu ainsi être confirmée, mais un important potentiel de transfert modal reste à conquérir. Des plans d'actions ont été réalisés à trois niveaux :

- L'amélioration de la ponctualité de la ligne,
- La promotion de la ligne,
- L'étude tactique de l'ensemble des liaisons des communes concernées via une étude de redéploiement.

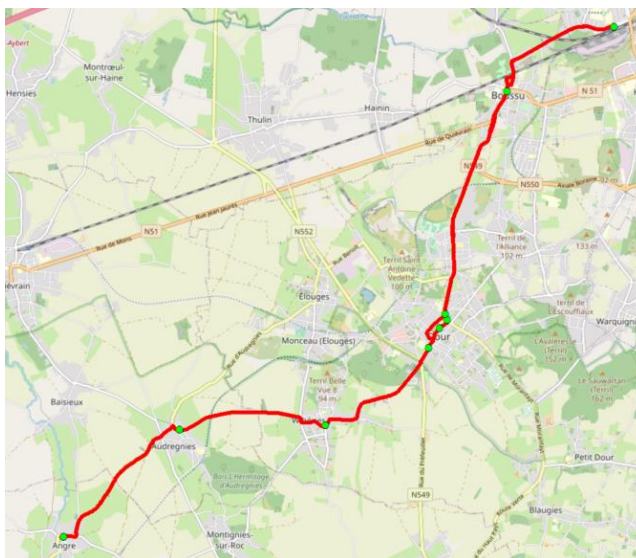
Le détail des actions, le pilote proposé pour chacune d'elles et les échéances visées sont repris en annexe.

## Méthode d'évaluation

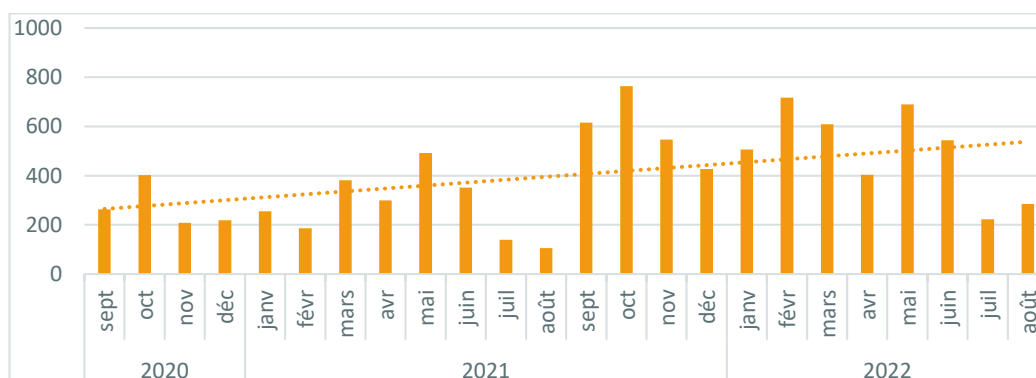
Dans le cadre du développement de l'offre et conformément à l'article 19 du Contrat de Service Public (CSP 2019-2023) qui lie la Wallonie et l'OTW, l'AOT doit « encadrer un processus d'évaluation et d'adaptation du projet d'offre redéployée, dans les 12 mois qui suivent la mise en production ».

Le processus d'évaluation a été co-construit par l'AOT et l'OTW, et la méthodologie retenue a été présentée en détail lors de l'OCBM du Hainaut du 24 mai 2022 (cf document préparatoire au point 4. « Processus « évaluation de l'offre déployée » dans le bassin du Hainaut »).

## Premier bilan de la ligne 30



- 13 arrêts desservis au sein des communes de Honnelles, Dour, Bousu et Saint-Ghislain.
- Constats OTW :
  - Attractivité limitée de la ligne mais en croissance, avec une progression marquée des embarquements depuis septembre 2021.



Source OTW

- La moitié des embarquements sont concentrés sur 2 voyages (6h57, 16h37).
- Intérêt plus marqué de la ligne auprès des étudiants par rapport aux segments cibles.
- Une fréquentation moindre en période de vacances scolaires.
- L'objectif d'attirer le segment « Navetteurs » n'est pas entièrement atteint : 9% des embarquements correspond au titre combiné SNCB + TEC.

### **Plan d'actions :**

L'ensemble du plan d'actions détaillé est repris en annexe 1 et résumé selon 3 axes ci-dessous (opérationnel, promotion et tactique).

#### **D'un point de vue opérationnel**

- Adapter l'offre afin d'assurer les correspondances ambitionnées en gare de St-Ghislain vers/ depuis Mons et Bruxelles.

#### **D'un point de vue promotion de l'offre**

- Promouvoir la ligne localement, avec l'aide des forces vives locales, en amont ainsi qu'en aval des améliorations de ponctualité ciblées.

#### **D'un point de vue tactique**

- Toutes les parties prenantes (AOT, OTW, communes, SNCB, etc) sont invitées à participer activement à l'étude de redéploiement de la zone « Mons Borinage » qui commencera à l'automne 2022 et qui redéfinira l'ensemble des liaisons sur la zone ainsi que leurs niveaux de service cibles.

### **Proposition d'avis de l'Organe :**

**L'Organe prend acte du premier bilan réalisé de l'offre de la ligne 30 et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon.**

**Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées dans le plan d'actions, en termes d'amélioration de l'offre et de promotion de la ligne 30.**

**L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes) de prendre en main les actions identifiées dans le plan d'actions, en termes de promotion et de participation à la prochaine étude de redéploiement « Mons Borinage ».**